Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (https://www.haca.ma)

La Présidente de la HACA s'entretient avec l'Ambassadeur d'Australie au Maroc, Mme Berenice Owen-Jones

16 jan 2020

La Présidente de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle -HACA- Mme Latifa Akharbach, a reçu, le 16 janvier 2020 au siège de l'Instance, Mme Berenice Owen-Jones, Ambassadeur d'Australie au Maroc.

Au cours de cet entretien, Mme Akharbach a présenté à la diplomate australienne le mandat, le positionnement institutionnel et les principales attributions de la HACA en tant qu'instance constitutionnelle indépendante de bonne gouvernance et de régulation des médias audiovisuels. La Présidente de la HACA a insisté sur l'importance donnée à la garantie du respect par les services de radio et de télévision qu'ils soient publics ou privés, des engagements prévus par leurs cahiers des charges. « Ces engagements a-t-elle précisé tout en louant la qualité des rapports et des interactions entre la HACA et l'ensemble des opérateurs audiovisuels nationaux, portent sur des principes démocratiques et de droits de l'Homme dont notamment le respect du pluralisme d'opinion, la promotion de la diversité, la garantie de la de liberté et de la libre concurrence au sein du paysage audiovisuel marocain ».

Ce mandat confié à la HACA, a-t-elle noté, en fait un acteur institutionnel majeur de la consolidation démocratique et du renforcement de la culture des Droits de l'Homme.

La Présidente de la HACA a également relevé les multiples défis partagés auxquels font face les régulateurs des médias de par le monde, notamment la prolifération des discours haineux, la désinformation, les atteintes à la dignité humaine et la stigmatisation des femmes, phénomènes largement renforcés par les bouleversements technologiques et économiques induits par le numérique dans les écosystèmes médiatiques et les modes de consommation des médias.

De son côté, Mme Owen-Jones a exprimé son intérêt vis-à-vis de l'expérience marocaine en matière de régulation des médias, et particulièrement la portée démocratique du mandat de la HACA. Elle a échangé avec la Présidente de la HACA sur les modalités d'interactions mises en place à la HACA pour répondre aux questions et aux plaintes des citoyens. La diplomate australienne a également exprimé sa disposition à contribuer au rapprochement de la HACA avec l'Autorité Australienne de la Communication et des Médias (ACMA), organe indépendant de régulation des médias, des télécommunications et de l'Internet , relevant que malgré l'éloignement géographique Et les différences de contexte, les défis à relever sont les mêmes notamment dans un contexte de globalisation et digitalisation croissante de la communication.

Liens
[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B